

**« Ensemble, restaurons notre patrimoine »
1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt**



Le Prieuré de Sainte Victoire a été édifié au 17ème siècle, sur la crête de la montagne Sainte Victoire à 900 mètres d'altitude .

Sa construction, de l'époque du Château de Versailles, a fait l'objet de travaux « pharaoniques », avec l'ouverture d'une brèche dans la falaise à coups de barre à mine et d'explosif, la construction d'une chapelle et d'un monastère en pierre de Bibémus, la construction de « jardins suspendus », l'édification de murs en pierre sèche, avec des matériaux montés de la vallée représentant des dizaines de milliers de voyages à dos de mulet!

Le Prieuré ne fut occupé que par des ermites jusqu'en 1872, hormis une période de moins de 3 ans où des moines Carmes puis Camaldules y ont séjourné.

A la révolution, le Prieuré fut quasi abandonné et, au début du 20ème siècle, ce n'était plus qu'un champ de ruines.

C'est en 1955 que Henri Imoucha créa l'association « **Les Amis de Sainte Victoire** » afin de redonner vie à ce « haut lieu de Provence ». Depuis 60 ans, l'association a restauré la chapelle et le monastère transformé en refuge ouvert gratuitement toute l'année et entretenu chaque semaine par les Bénévoles de l'Association. Un important programme de travaux pour améliorer l'accueil et la sécurité des 60.000 visiteurs annuels, a été mené entre 2006 et 2010, avec le Grand Site Sainte Victoire.

Pour faire comprendre aux visiteurs la cohérence des constructions de l'époque, et, dans un but pédagogique, l'association (reconnue d'intérêt général depuis 2013) veut restaurer le cloître de 25 mètres de long, derrière le monastère. Il avait été conçu afin que les moines sortent de leurs cellules, pour se rendre à la chapelle ou dans leurs jardins suspendus en bas de la falaise, à l'abri des regards des fidèles qui déambulaient sur l'esplanade.

Des tableaux de l'époque montrent que les portes du monastère donnant sur l'esplanade avaient même été murées.

Des actes notariés de l'époque nous parlent de ce cloître et une photo des années 1950 montre un mince arceau de la voûte qui avait résisté au temps ainsi que son emprise sur tout le mur Est du Monastère.

**Vous pouvez également soutenir ce projet en ligne
(paiement sécurisé) sur notre site internet :**

www.paca.fondation-patrimoine.org
Rubrique « tous les projets »



Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir, la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions.

Moyens d'action de la Fondation :

Le label :

Il facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés et peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription :

Elle permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les subventions :

Liées au succès des souscriptions, elles constituent un outil supplémentaire permettant de soutenir collectivités, associations.

